

## Correction indicative

### Critère de réalisation :

- -être capable de répondre à la question, à toute la question, rien qu'à la question...
- -être capable de répondre à la question en donnant la nature du document, la source, le titre, le champ (qui est concerné, ici des pays ou zone géographique) et l'unité.
- -être capable d'utiliser la notion de point de croissance parce qu'il s'agit de % de répartition ...
- -être capable de réaliser des calculs rapides ou simplement des proportions ex les 2/ 3 de la croissance ...

### Critère de réussite :

**Question 1 :** Comparez la mobilité observée des femmes et des hommes par rapport à leur père pour l'année 2015. (2 points)

#### Réponse possible

- En 2015, la mobilité sociale observée par rapport au père est plus forte pour les femmes que pour les hommes. On constate que près de 70 % des femmes connaissent une mobilité sociale, ce qui représente 5 points de plus que pour les hommes.
- La mobilité non verticale n'est pas significativement différente (23,3 % pour les femmes contre 22,6 % pour les hommes).
- C'est donc essentiellement la structure de la mobilité verticale qui diffère selon qu'on est un homme ou une femme. Les femmes connaissent plus fréquemment une mobilité descendante qu'ascendante par rapport à leur père (25 % contre 21,8 %), alors que, chez les hommes, la mobilité sociale ascendante est près de 2 fois (1,84) plus forte que la mobilité descendante.
- Les hommes connaissent proportionnellement plus souvent une situation de mobilité ascendante (27,6 %) que les femmes (21,8 %), soit un écart de 5,8 points.

**Question 2 :** À l'aide du document et de vos connaissances, expliquez l'évolution des situations de déclassement. (4 points)

#### Réponse possible

- Dans ce document, on peut assimiler le déclassement social à la dernière ligne du tableau, qui traite de la mobilité descendante. Ainsi, on constate

que le déclassement est un phénomène qui touche davantage les femmes, comme le montre la réponse à la question 1.

- Le déclassement des hommes et celui des femmes connaissent la même évolution. Il augmente à chaque nouvelle génération. Ainsi, entre 1977 et 2015, la part du déclassement social s'accroît de 7,4 points chez les femmes et de 7,8 points chez les hommes. En pourcentage d'augmentation, la hausse est même plus significative pour les hommes : la part des hommes qui connaissent un déclassement fait plus que doubler entre 1977 et 2015 (+108 %), alors qu'elle n'augmente « que » de 42 % pour les femmes, qui restent néanmoins largement plus déclassées que les hommes en 2015.

Parmi les explications de cette progression relative des situations de déclassement, on peut avancer :

- la généralisation des diplômes dans les nouvelles générations en raison de la massification scolaire, qui produit un plus grand nombre de candidats aux meilleures positions sociales. Cette transformation sociale coexiste avec le recul d'une mobilité structurelle ascendante qui favorisait autrefois l'accès aux meilleures positions sociales et qui désormais tarit le réservoir de postes dans les catégories de « cadres » ou de « professions intermédiaires ». Ainsi, le nombre d'individus en mesure d'occuper le haut de l'espace social augmente plus vite que les possibilités d'y accéder ;

- l'avènement d'une démocratisation scolaire, certes relative, mais qui permet une meilleure fluidité sociale. La place des enfants des catégories favorisées est alors plus souvent contestée par des enfants des catégories populaires. Le déclassement des uns n'est alors que la contrepartie de la promotion des autres. C'est ce que l'on peut constater à travers le poids de la mobilité sociale ascendante qui progresse en même temps que le déclassement, de façon modérée pour les hommes (+4,1 points de 1977 à 2015 soit +17 %) et plus marquée pour les femmes (+9,1 points sur la même période, soit +71 %).